

# Sittomat : des bacs gris pour simplifier la vie

Le Sittomat déploie sur l'aire toulonnaise les nouvelles consignes de tri des emballages ménagers plastiques et en métal. Des gestes citoyens plus simples et plus complets, dans des bacs gris. Un véritable changement d'ère.



Les nouvelles consignes de tri concernent tous les emballages plastiques et métalliques.



**L**e Syndicat intercommunal de transport et de traitement des ordures de l'aire toulonnaise (Sittomat) élargit son champ d'économie circulaire à la faveur d'une simplification des gestes de tri. Lauréat d'un appel à projets de l'entreprise à mission Citeo (anciennement Eco-emballages), le Sittomat a lancé le 1er mars son nouveau programme de tri avec le déploiement de nouveaux bacs gris ou colonnes à opercule gris dédiés à 100 % aux emballages en plastique et métalliques. Sont concernés bouteilles, flacons, sachets, films, pots barquettes, canettes, petits métaux (capsules de café en aluminium, couvercles de bocaux)... Cette deuxième poubelle de tri, aux côtés de la jaune conservée pour les papiers, cartons, journaux, magazine, doit changer la vie des citoyens dans leur compréhension du tri, comme celle des produits potentiellement recyclés. C'est un grand bouleversement dans ce domaine, un quart de siècle après le lancement du tri des emballages ménagers sur ce territoire, sachant que le verre est toujours ciblé dans des points d'apports volontaires de couleur verte et que les citoyens continuent de disposer de leurs poubelles « classiques » d'ordures.

« Je rêve d'une seule poubelle », a commenté Gilles Vincent, président du Sittomat, pour mieux illustrer la voie de la simplification profitable à tous, se félicitant pour l'heure de cette avancée considérable sur le volet tri. « Il s'agit de mieux faire comprendre aux administrés de notre territoire que les choses changent et qu'ils doivent y participer, afin de pouvoir mettre en filière tous les emballages ménagers », prône l' élu engagé de longue date dans le développement durable, notamment

en qualité de maire de Saint-Mandrier et vice-président de Toulon Provence Méditerranée. La Métropole, la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume et la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, soit 26 communes et 532 000 habitants, bénéficient

**La Métropole Toulon Provence Méditerranée, la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume et la communauté de communes de la Vallée du Gapeau, soit 26 communes et 532 000 habitants, bénéficient de ce dispositif. Neuf cents colonnes et 79 500 bacs gris vont être stickés avec les nouvelles consignes, voire agrandis en fonction des besoins.**

de ce dispositif. Neuf cents colonnes et 79 500 bacs gris vont être stickés avec les nouvelles consignes, voire agrandis en fonction des besoins (le Sittomat traite les déchets de 38 communes et 580 000 personnes mais le Golfe de Saint-Tropez, déjà opérationnel sur les plastiques, n'entre pas dans cette campagne).

## SENS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les emballages triés et déposés dans les bacs gris chemineront après collecte vers le centre de réception de la société VNI Environnement à La Garde, qui va les conditionner en « balles » (paquets de marchandises) en vue d'être transportés à Nîmes, au centre de tri Paprec Sud Gard. Toutes les matières seront alors triées via des process modernes et précis (trieurs optiques en particulier), puis amenées vers un site spécialisé dans leur transformation en nouveaux usages, sous forme de produits

ou d'emballages d'autres types. Afin de raccourcir le circuit et réduire le bilan carbone des opérations, le Sittomat est en cours d'achat d'un terrain à dessein d'y construire son propre centre dont la mise en service est espérée pour la fin 2024. Une étape importante à venir,

qui s'inscrit dans la stratégie du syndicat à aller dans le bon sens de l'économie circulaire et de la lutte contre le changement climatique, entre autres via son unité de valorisation énergétique qui traite depuis ses installations de Toulon Ouest 240 000 tonnes par

an d'Ordures ménagères résiduelles (OMS) recyclées en énergie électrique et thermique.

Cette action, répondant aux directives nationales d'extension du tri à l'ensemble des emballages plastiques au plus tard au 31 décembre 2022, doit permettre de doubler le volume annuel collecté sur cette matière qui est de 3 000 tonnes actuellement, soit 5 kg par habitant. Le territoire du Sittomat est en retard s'agissant du tri moyen d'emballages ménagers et papiers par habitant avec 50 kg par an, contre 69,8 kg sur le plan national et 52,2 kg dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Or, pour rendre le recyclage possible et augmenter les performances, il faut le geste de tri, selon Christine Leuthy-Molina, directrice régionale Sud-Est et Corse de Citeo. D'où la mobilisation de toute la chaîne circulaire en partenariat avec les collectivités pour mieux capter la (res)source.

Olivier Réal

[olivier.real@gmail.com](mailto:olivier.real@gmail.com)